

AMAP « GAEC LE REGAIN »
Contrat d'engagement pour un panier de farine biologique
2026
Les contractants :

Le producteur : agriculture certifiée AB 3 chemin des Tattes - 74140 MASSONGY Téléphone : 06 72 91 13 86 Email : gaec-le-regain@gmx.fr	I'Adhérent de l'AMAP Manger Mieux Ici: Mme, M,..... Demeurant..... Tel : Email : Numéro d'adhérent Manger Mieux Ici :
---	--

Le présent contrat est passé pour l'année 2026, entre l'agriculteur et l'adhérent de l'AMAP pour un panier de farine panifiable bio certifiée en AB, selon les termes ci-dessous et élaboré pour deux distributions.

Contenu du contrat :

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de paniers de farines biologiques issues de la **transformation unique des céréales produites par le GAEC Le Regain** (toute la production est en agriculture biologique) et moulues **à la meule de pierre avec un moulin type astrié** (ce qui préserve le germe et l'assise protéique du grain).

Ce contrat peut être reconduit tacitement d'une saison à l'autre au cas où l'adhérent ne modifie pas les termes de son contrat. Il scellera alors son engagement en réglant la totalité des paniers de la nouvelle saison au producteur.

Termes/Calendrier

Le présent contrat est élaboré sur 2 distributions :

Mercredi 25 mars 2026 et mercredi 02 décembre 2026, entre 18h à 19h, à la Mairie de Mieussy

Modalités de paiement :

- En une seule fois, au mois depour un montant de€.
- En mensualités de€ débitées aux mois de

En rappelant que le principe de l'AMAP repose sur l'avance à l'agriculteur de sa trésorerie, dans la mesure du possible, nous conseillons l'option du règlement en une mensualité, en sachant que quel que soit l'option choisie, tous les chèques devront être établis en une seule fois au moment de l'engagement et remis à l'agriculteur.

Chèques libellés à l'ordre de Gaec le Regain et datés à la date de l'assemblée générale.

Tableau de commande :

	Type	Poids	Prix ttc	25 mars	02 décembre	Total
FARINE DE BLE	T 80	1 kg	2,40 €		x 2,40€
		3 kg	6,70€		x 6,70€
		5 kg	10.30 €		x 10.30€
		25kg	43.30€		X 43.30€
FARINE DE BLE	T 110	1 kg	2,40 €		x 2,40€
		3 kg	6,70€		x 6,70€
		5 kg	10.30 €		x 10.30€
		25kg	43.30€		x 43.30€
FARINE DE BLE	Intégrale	1 kg	2,40 €		x 2,40€
		3 kg	6,70€		x 6,70€
		5 kg	10.30 €		x 10.30€
		25kg	43.30€		x 43.30€
PETIT EPEAUTRE	T 110	1 kg	5.10€		x 5.10€
		2 kg	10.30€		x 10.30€
		4kg	20.50€		X 20.50€
SARRASIN	T110	1 kg	4.10€		x 4.10€
		3 kg	12.30€		 x 12.30€
		5 kg	20.50€		 x 20.50€
LENTILLES Vertes		1 kg	5.10€		 x 5.10€
Petit épeautre	grains	1 kg	4.10€		 x 4.10€
Mélange complet pour poules pondeuses.		25kg	25€		 x 25€
TOTAL						

Vos contacts pour la saison :

Le référent AMAP : Patricia SCHNEIDER : 07 86 91 11 52

Les Producteurs : Johann Mathieu et Antoine BROISSIER - 06 72 91 13 86 - gaec-le-regain@gmx.fr

L'association Manger Mieux Ici : amapmieussy@gmail.com

Fait à MIEUSSY, le

Signature adhérent

Signature producteur

AMAP GAEC LE REGAIN

ANNEE 2026

RECU

Pour M/(Mme).....

Pour confirmation de son engagement d'achat de farine pour un montant de : € réglé par
..... en fois.

Fait en double exemplaire, à Mieussy, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur